



Ville de MARCK

SEANCE

06 MARS 2023

OBJET :

NOMINATION
DU SECRETAIRE DE
SEANCE

2023-03-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, MAGNIER Renée, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, LEDET Jean-Paul.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie	(Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir Fabrice MARTIN)
BRANLY Sandrine	(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
GEISLER Maryse	(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
JOSSIEN Claude	(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir Corinne NOEL)
HUGOT Léa	(Pouvoir Sabrina MERCIER)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)
PERON Laurent	

Secrétaire de Séance : Christopher BRANCQUART



La séance ouverte et conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

NOMME Monsieur Christopher BRANCQUART pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230306-2023-03-01-DE
Date de télétransmission : 08/03/2023
Date de réception préfecture : 08/03/2023



Publié le :

10/03/23

Notifié le :



Ville de MARCK

SEANCE

06 MARS 2023

OBJET :

APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
du 12 DECEMBRE 2022

2023-03-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 06 mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, MAGNIER Renée, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, VAUTIER Monique, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, LEDET Jean-Paul.

Étaient excusés :

MILLIEN Sophie
LENGLIN Daniel
BRANLY Sandrine
GEISLER Maryse
JOSSIEN Claude
VANDEWALLE Julie
HUGOT Léa
BOUCHEL Céline
PERON Laurent

(Pouvoir Thérèse CARBONNIER)
(Pouvoir Fabrice MARTIN)
(Pouvoir Raymond LEFEBVRE)
(Pouvoir Laurence LOUCHEZ)
(Pouvoir Jean-Michel TACCOEN)
(Pouvoir Corinne NOËL)
(Pouvoir Sabrina MERCIER)
(Pouvoir William BOUCHEL)

Secrétaire de Séance : Christopher BRANCQUART



LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

ADOpte le Procès-Verbal du 12 Décembre 2022.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
062-216205484-20230306-2023-03-02-DE
Date de télétransmission : 08/03/2023
Date de réception préfecture : 08/03/2023



Publié le : 10/03/23.
Notifié le :